

COMITE D'ENTREPRISE

Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin

Ordre du jour de la réunion plénière du 24 février 2017

I Fonctionnement du Comité d'Entreprise

- 1) Approbation du Procès-Verbal de la réunion plénière extraordinaire du 22 novembre 2016
- 2) Réunion avec le Cabinet SACEF pour la présentation de son rapport sur la situation économique et financière de la CEPAL
- 3) Prochaine réunion de la Commission Egalité Professionnelle Femmes/Hommes
- 4) Désignation du représentant du Comité d'Entreprise à l'AG du 21 avril 2017
- 5) Montée en gamme des cartes de paiement du Comité d'Entreprise
- 6) Subvention de fonctionnement et contribution aux activités sociales et culturelles du Comité d'Entreprise : absence de reliquats 2016

II Social

- 1) Listes des embauches, départs, CDD, nouvelles affectations, congés légaux (pour convenance personnelle, sabbatique, pour création d'entreprise, parental, etc...), tous les éloignés de l'entreprise
- 2) Taxe d'apprentissage
- 3) Présentation du Bilan Social 2016
- 4) Prévision d'Intéressement et de Participation à verser en 2017, paramètres 2017, prévision de RNC 2016
- 5) Point sur le parcours professionnel des Représentants du Personnel (accord du 28 janvier 2016)
- 6) Point sur le recrutement des auxiliaires d'été
- 7) Directives en matière de congés payés (durée, date de validation, etc...)
- 8) Présentation de « CEPAL recrute »
- 9) Bilan de la mise en œuvre des nouvelles classifications
- 10) Label égalité professionnelle
- 11) Infractions routières : obligation d'information impérative de la part de l'employeur
- 12) Accords de branche Caisse d'Epargne : présentation de l'accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap et de l'accord sur les conditions de vie au travail du 25/11/2016

III Economie

- 1) Tendances et autres informations économiques : résultats BDD et BDR - répartition entre CNP et BPCE Assurances pour Ambition COP 2027
- 2) Mesures envisagées pour le développement des équipements et des technologies
- 3) Effectif ayant servi au calcul des objectifs 2016 agence par agence, effectif réel pour le calcul de la part variable 2016 et compensation des écarts
- 4) Calcul agence par agence des absences et baisses d'effectif prises en compte pour bonifier la part variable des agences ayant un écart d'effectif supérieur à 5 %
- 5) Réponse écrite à l'avis du Comité d'Entreprise sur le projet de réorganisation commerciale (dont réponses en attente) et communication sur les fermetures d'agences
- 6) Horaires de Mon Banquier en Ligne
- 7) Effectifs des Sièges administratifs par Service aux 31 décembre 2015, 2016 et 2017
- 8) Fonctionnement du Service Courrier
- 9) Présentation de l'arrêté des Comptes 2016 de la CEPAL
- 10) Information/Consultation sur le projet de fermetures d'agences pendant la période estivale
- 11) Information sur le projet de titrisation de crédits à l'habitat Home Loans
- 12) Agence de Beaumont : changement du secteur de rattachement